

Crédit : ©Portzamparc



APPEL À CANDIDATURES Procédure du 1% artistique Sorbonne Nouvelle

Dans le cadre des travaux de construction du campus Nation qui accueillera les locaux de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3, l'EPAURIF, en qualité de maître d'ouvrage, lance une consultation pour la réalisation d'œuvres d'art en application de l'article 28 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et du décret n° 2002-677 du 29 avril 2002 modifié relatif à l'obligation de décoration des constructions publiques et précisant les conditions de passation des marchés.

Le Campus Nation a été conçu par l'architecte Christian de Portzamparc comme un projet affirmant en douceur la présence de l'université dans la ville. Entre ses murs, trois projets artistiques seront amenés à se développer.

Le premier, qui constitue le lot n°01 de l'appel à candidature, investira le cloître et/ou les jardins du campus. Le budget alloué à ce projet s'élève à 220 000€ TTC.

Le second, qui constitue le lot n°02 de l'appel à candidature, investira le foyer de grandes salles, situé en rez-de-jardin. Le budget alloué à ce projet s'élève à 220 000€ TTC.

Le troisième, qui constitue le lot n°03 de l'appel à candidature, investira les étages du campus et remplira une ou plusieurs des fonctions définies pour les salles de travail informelles : s'asseoir ; consulter un ouvrage ; écrire... Le budget alloué à ce projet s'élève à 220 000€ TTC.

Date limite de remise des candidatures :
28 juin 2018 - 12h00 (Paris heure locale)

Les candidats peuvent télécharger l'intégralité du dossier et répondre à la consultation à l'adresse suivante :
https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2018_I90Pc1D9EC